

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DE LA SOCIÉTÉ A2 L ASSURANCES

SARL au capital de 2 000 euros

Siège social : 8 rue Paul Vaillant Couturier – 95100 ARGENTEUIL

RCS PONTOISE 789 874 989

L'an deux mille vingt-cinq, le premier janvier,

Les associés de la société A2 L ASSURANCES se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation du gérant.

Étaient présents :

Antoine de Lacoste Lareymondie - 98 parts numérotées de 1 à 98

Violaine de Lacoste Lareymondie - 2 parts numérotées de 99 à 100

Présidence :

L'assemblée est présidée par Antoine de Lacoste Lareymondie.

Secrétariat :

Madame Violaine de Lacoste Lareymondie, associée, est désignée comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Démission de Monsieur Antoine de Lacoste Lareymondie de ses fonctions de gérant ;
- Nomination d'un nouveau gérant.

DÉLIBÉRATIONS :

1. Démission du gérant actuel

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Antoine de Lacoste Lareymondie, né en décembre 1957, de ses fonctions de gérant, à compter du 01/01/2025.

2. Nomination d'un nouveau gérant

L'assemblée décide de nommer en qualité de gérant de la société à compter du 01/01/2025 :

Monsieur Frédéric de LACOSTE LAREYMONDIE,

Né le 28 juin 1981 à Arras (62),

De nationalité française,

Demeurant à 1bis, rue Alexandre Dumas 78230 LE PECQ.

Il accepte ses fonctions et déclare n'exercer aucune activité ni fonction l'en empêchant, et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou condamnation de nature à lui interdire l'exercice de cette fonction.

Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales et administratives.

Fait à Argenteuil, le 01/01/2025

Antoine de Lacoste Lareymondie

Violaine de Lacoste Lareymondie

Pour copie certifiée conforme Le Gérant - Frédéric de Lacoste Lareymondie